

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21349**

### Intitulé

MASTER : MASTER Mention Droit privé

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Paris I

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques, 345t Instruction, plaidoirie, élaboration des documents juridiques et notariaux, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

**La mention Droit privé est déclinée 10 parcours :**

**Droit privé général**

**Droit immobilier** (en commun avec la mention Droit public)

**Contrat et responsabilité**

**Personne et famille**

**Droit du patrimoine approfondi**

**Propriété industrielle et artistique**

**Droit du commerce électronique et de l'économie numérique** (en commun avec la mention Droit des affaires, avec la mention Droit de l'entreprise et avec la mention Droit du numérique)

**Marché de l'art** (commun avec la mention Droit des affaires, avec la mention Droit de l'entreprise et avec la mention Histoire de l'art)

**Droit notarial**

**Droit des assurances**

**Les diplômés de la Mention Droit privé sont aptes à :**

Prépare un dossier voire plaider devant une juridiction

Répondre à des consultations juridiques

Prévenir et résoudre des litiges en interprétant le droit.

Rédiger des contrats de droit privé

Rechercher les analyses doctrinales relatives à une question relevant du droit privé et du droit pénal

Défendre les intérêts du client ;

#### • Parcours Droit privé général

Les diplômés sont aptes à :

Etudier de façon permanente et analyser la législation, la réglementation, la jurisprudence, la théorie et les commentaires de droit pour résoudre un problème juridique donné relevant du droit privé ou du droit pénal ainsi que du droit public

Assurer une assistance juridique, analyser une situation de fait et identifier les points où se situent les difficultés juridiques, analyser les éléments de celles-ci, rechercher la documentation pertinente et tous éléments de solution, proposer une stratégie.

Conseiller, dans le domaine du droit privé, les personnes physiques ou morales sur des problèmes ou actions ayant des implications juridiques,

Conseiller et défendre les entreprises, les personnes publiques et les particuliers dans la conduite et le déroulement des procédures devant les principales juridictions ainsi que devant les tribunaux arbitraux.

Rédiger des travaux de recherche (thèse, articles scientifiques, mémoires etc.)

Donner des enseignements dans l'enseignement supérieur

Organiser des conférences, participe à des conférences ou séminaires sur un sujet juridique relatif au droit privé et au droit pénal

#### • Parcours Droit immobilier (en commun avec la mention Droit public)

Les diplômés sont aptes à :

Conseiller les entreprises pour que leurs projets immobiliers ou d'urbanisme ou leurs activités de gestion immobilière soient en conformité avec le Droit immobilier et les règles d'urbanisme.

Donner un avis d'expert et conseiller les entreprises dans la réalisation des montages financiers des opérations immobilières ou d'urbanisme, en optimisant les risques juridiques, le coût fiscal et la rentabilité.

Collaborer à la rédaction des contrats et à la gestion des contentieux juridiques.

Informé sur l'évolution des dispositions en vigueur dans les domaines du Droit immobilier.

Pouvoir assister les responsables de programmes immobiliers (suivi des contrats de réservation, suivi des appels de fonds, situation des travaux, préparation des livraisons, ...).

Analyser les pièces juridiques et les montages fiscaux des appels d'offres afin de comprendre le contexte et les enjeux de l'affaire (marchés

de travaux publics, privés, partenariats public-privé, contrats de sous-traitance).

Proposer des recommandations au département immobilier (chez le maître d'ouvrage) ou aux équipes commerciales (chez les maîtres d'œuvre et les entrepreneurs) pour optimiser le montage de l'affaire.

Rédiger les actes juridiques, puis contrôler la conformité des contrats et des clauses spécifiques.

Intervenir en support des équipes commerciales, immobilières ou d'acheteurs lors des phases de négociation avec les fournisseurs et les prestataires.

Analyser les pièces juridiques et les montages fiscaux des appels d'offres afin de comprendre le contexte et les enjeux de l'affaire (marchés de travaux publics, privés, partenariats public-privé, contrats de sous-traitance).

Identifier dans l'appel d'offres et dans la candidature de l'entreprise les imprécisions et les risques liés à l'opération.

Proposer des recommandations au département immobilier (chez le maître d'ouvrage) ou aux équipes commerciales (chez les maîtres d'œuvre et les entrepreneurs) pour optimiser le montage de l'affaire.

#### • **Parcours Contrat et responsabilité**

Les diplômés sont aptes à :

Effectuer toute activité de recherche qui prendrait les contrats ou la responsabilité comme terrain d'investigation intellectuelle ;

Réaliser toute activité de cabinet d'avocat, qui concerne les échanges économiques et les montages contractuels ;

Lire des contrats, dans leur économie générale comme dans les subtilités que la pratique y introduit ;

Rédiger des contrats, et spécialement des clauses contractuelles les mieux adaptées aux besoins ;

Pratiquer de la responsabilité pour les compagnies d'assurance, qui y sont constamment confrontées

#### • **Parcours Personne et famille**

Les diplômés sont aptes à :

Conseiller, dans le domaine du droit, les personnes physiques ou morales sur des problèmes ou actions ayant des implications juridiques, Respecter et de faire respecter la législation et la réglementation et de les adapter aux besoins du client par l'étude et l'interprétation des textes juridiques ;

Etudier de façon permanente et analyser la législation, la réglementation, la jurisprudence, la théorie et les commentaires de droit pour résoudre un problème juridique donné relevant du droit privé, spécialement du droit de la famille, patrimonial et extrapatrimonial

Rédiger ou de faire rédiger des actes (authentiques ou sous seing privé).

Conseiller et défendre les administrations et les entreprises dans la conduite et le déroulement des procédures devant les principales juridictions ainsi que devant les tribunaux arbitraux.

Contribuer à la préparation et à la mise en œuvre de l'action d'une organisation intergouvernementale ou d'une ONG.

Préparer un dossier voire plaide devant une juridiction pour laquelle la représentation par avocat n'est pas obligatoire.

Rédiger des travaux de recherche (thèse, articles scientifiques, mémoires etc.)

Donner des enseignements dans le cadre de travaux dirigés dans l'enseignement supérieur

Assurer la formation juridique des personnels non juristes

Organiser des conférences, participe à des conférences ou séminaires sur un sujet juridique relatif au droit privé

#### • **Parcours Droit du patrimoine approfondi**

Les diplômés sont aptes à :

Analyser les aspects juridiques d'opérations patrimoniales de la vie des affaires (acquisitions/cessions d'actifs, financement, contrats divers) comme civile

Réaliser des recherches et des notes de synthèse

Orienter le client sur les options juridiques qui s'offrent à lui pour les opérations qu'il envisage

Appréhender la rédaction de contrats

Structurer une argumentation pour défendre une position juridique

Comprendre l'environnement bancaire et fiscal des opérations d'endettement

#### • **Parcours Propriété industrielle et artistique**

Les diplômés sont aptes à :

Conseiller, assister ou représenter les tiers en vue de l'obtention, du maintien, de l'exploitation ou de la défense des droits de propriété intellectuelle ou industrielle

négoier et rédiger tout contrat relatif à la création et à l'exploitation des droits de propriété intellectuelle

conseiller les acteurs économiques en matière de propriété intellectuelle

assurer des consultations juridiques en matière de propriété littéraire, artistique et industrielle

instruire un dossier de contentieux portant sur la propriété intellectuelle ou plus généralement sur le droit des affaires, en France ou à l'étranger

participer à la mise en œuvre de stratégies de protection et de valorisation du patrimoine immatériel

gérer des portefeuilles de marques, dessins et modèles, brevets et noms de domaine au niveau mondial des recherches d'antériorités, suivi de dépôts, accords de coexistence, oppositions...

travailler dans les services de sociétés de gestion collective

rechercher les autorisations d'utilisation d'œuvres et leur suivi pour des institutions culturelles (musées, bibliothèques...)

• **Parcours Droit du commerce électronique et de l'économie numérique** (en commun avec la mention Droit des affaires, avec la mention Droit de l'entreprise et avec la mention Droit du numérique)

Les diplômés sont aptes à :

Rédiger les clauses — conditions générales de vente, d'utilisation, charte de confidentialité, etc. — des activités et des contrats de l'économie numérique (BtoB, BtoC, CtoC)

Rédiger et assurer le suivi de l'exécution des contrats entre les prestataires techniques et les acteurs de l'économie numérique

Maîtriser les aspects de responsabilités encourues dans leurs activités par les acteurs du commerce électronique (sites marchands ou non)

Conseiller les acteurs de l'économie numérique sur les aspects d'utilisation et de protection des données personnelles (assister le délégué à la protection des données)

Appliquer le droit social à l'économie numérique et, inversement, faire comprendre les aspects numériques de la relation de travail ordinaire

Assurer l'application des règles de paiement en ligne et de droit de la concurrence

Maîtriser le code de la propriété intellectuelle et son application aux activités numériques

Représenter les divers intérêts en présence (entreprise, consommateur, etc.) grâce à une sensibilisation forte aux activités de lobbying et de représentation

Maîtriser les aspects internationaux des relations de l'économie numérique (loi applicable et tribunal compétent)

Maîtriser les aspects de cybercriminalité des diverses activités impliquées dans les activités numériques

De façon générale : capacité d'assurer une assistance juridique ; d'analyser une situation de fait et d'identifier les difficultés juridiques ; de rechercher la documentation pertinente ; de proposer des éléments de solution ainsi qu'une stratégie en face d'une difficulté inédite ; d'assurer la veille et les modalités de l'intégration de toutes les évolutions des dispositions législatives en vigueur relative à l'économie numérique ; d'exposer oralement une stratégie et/ou une synthèse sur un point donné ; de rédiger une synthèse et/ou une stratégie ainsi que toutes formes de clauses contractuelles ou argumentations dans les matières impliquées par l'économie numérique.

• **Parcours Marché de l'art** (commun avec la mention Droit des affaires, avec la mention Droit de l'entreprise et avec la mention Histoire de l'art)

Les diplômés sont aptes à :

Suivre le mouvement des œuvres dans la logique d'une vente aux enchères (statut du mandat donné par le vendeur au commissaire, différentes étapes de la vente, délivrance de l'œuvre à l'acheteur).

Rédiger les clauses juridiques des contrats du marché de l'art (ventes aux enchères, ventes de gré à gré, contrats entre artistes et galeries, entre artistes et acheteurs, contrats d'exposition, etc.).

Conseiller les entreprises et les artistes sur les questions de droit d'auteur liées au marché de l'art.

Conseiller les entreprises et les artistes sur les questions de droit de la responsabilité et de droit des assurances appliqués au marché de l'art.

Conseiller les entreprises et les artistes sur la fiscalité de l'art.

Conseiller les entreprises et les artistes dans le déroulement des procédures relatives aux litiges du marché de l'art.

Veiller à la défense des intérêts des entreprises et à la protection des artistes.

Informers les professionnels sur l'évolution des dispositions législatives en vigueur relatives au marché de l'art (veille juridique).

Identifier l'organisation du marché de l'art et les règles sociales applicables dans les différentes composantes de ce marché (ventes aux enchères, rôle et statut des experts, des galeristes, des antiquaires, des collectionneurs, etc.)

Analyser les données économiques du marché de l'art (mouvement nationaux et internationaux annuels, part respective des différents marchés, répartition entre les types d'œuvres, rôle et puissance des différentes structures commerciales, etc.).

Cerner le fonctionnement des galeries et des maisons de vente aux enchères, leur gestion et leurs relations internes et externes.

Analyser un bilan financier et maîtriser les dimensions financières d'une opération de vente.

Réaliser le lancement d'une opération dans toutes ses dimensions de marketing (de l'analyse initiale du marché à la conduite du projet).

Réaliser un plan de communication relatif aux opérations du marché de l'art : choix du mode de publicité, rédaction des catalogues, diffusion de l'information, site internet.

Convaincre un interlocuteur de donner mandat à la société de vente pour que celle-ci réalise l'opération, soit dans une situation inverse d'acquérir l'objet en vente.

Identifier et étudier des objets et des meubles d'une manière stylistique et chronologique

Connaître le renouvellement des pratiques, des définitions, des grilles d'interprétation et d'évaluation de l'art, spécialement de l'art du second après-guerre à nos jours.

• **Parcours Droit notarial**

Les diplômés sont aptes à

Analyser juridiquement une situation concrète

Réaliser un audit de la situation patrimoniale d'une personne physique ou morale ;

Conseiller juridiquement la clientèle et proposer des solutions juridiques ;

Apporter un conseil juridique aux clients, personnes physiques et personnes morales, de façon optimale et prévenir les contentieux, dans les domaines du droit civil et patrimonial de la famille, droit commercial et fiscal, droit immobilier, droit de l'urbanisme et de la construction, droit rural, droit international privé

Analyser des situations transversales complexes, expliquer oralement les différentes solutions envisageables au client, les comparer en vue d'un conseil éclairé, comprendre les enjeux des éventuelles parties prenantes afin d'être force de proposition et de dialogue.

Apprécier et optimiser les conséquences civiles et fiscales des opérations portant sur le patrimoine des clients

Actualiser ses connaissances en matière de lois, règlements, jurisprudence et doctrine afin, de s'adapter aux attentes de la clientèle en fonction des évolutions de l'environnement juridique.

Préparer, instruire de nombreux dossiers et rédiger les actes tels que : liquidation et partage de succession, de régime matrimonial, d'indivision et de société, actes à titre onéreux (ex : vente), actes à titre gratuit (ex : donation), constitution des sociétés, rédaction des statuts, acte d'apport

#### • **Parcours Droit des assurances**

Les diplômés sont aptes à :

Prendre en charge un contentieux en assurances,

Elaborer et rédiger des contrats d'assurance.

Conseiller en assurance, coassurance et réassurance.

Gérer des risques liés à son activité.

##### **Capacités attestées :**

##### **Les diplômés de la Mention Droit privé sont capable de :**

Effectuer la synthèse des éléments juridiques permettant de proposer un éventail possible de solutions

Assurer une veille informative dans le domaine du Droit privé (évolution de la réglementation et de la jurisprudence nationales, européennes, internationales).

Informier, conseiller sur l'évolution du droit.

Maîtriser l'anglais (et d'une autre langue étrangère) et plus particulièrement le vocabulaire spécifique au parcours.

Forte capacité rédactionnelle, car le métier de juriste implique un important travail d'élaboration de documents écrits (actes, contrats, notes de synthèse).

Sens de l'initiative

S'organisation (mise en place du colloque annuel)

Utiliser des bases de données juridiques

Montrer sa motivation

S'adapter à toutes les situations et difficultés

Interagir avec des personnes d'autres compétences

Etre proactif

#### • **Parcours Droit privé général**

Les diplômés sont capable de :

Analyser la législation, la réglementation, la jurisprudence, la doctrine du Droit privé.

s'adapter et d'anticiper l'évolution du droit privé

#### • **Parcours Droit immobilier** (en commun avec la mention Droit public)

Les diplômés sont capable de :

Maîtriser parfaitement les normes de passation des marchés (procédures d'appels d'offres, de consultation), publics et privés et de l'environnement réglementaire associé.

Connaître de façon approfondie les différentes spécialités du droit appliqué au secteur : droit immobilier, droit de la construction, de l'urbanisme, des assurances, de la fiscalité.

Rigueur et sens de la précision dans la rédaction et le suivi des contrats.

Capacité d'analyse et de synthèse afin de bien cerner les enjeux d'une affaire et de les traduire en termes juridiques.

Diplomatie, sens de l'écoute et adaptabilité, afin de pouvoir articuler les impératifs juridiques et ceux des autres fonctions de l'entreprise (commercial, travaux).

Pragmatisme et créativité pour optimiser les montages juridiques et fiscaux des opérations de construction.

#### • **Parcours Contrat et responsabilité**

Les diplômés sont capable de :

Connaissances juridiques en droit des contrats et de la responsabilité des professionnels.

Rechercher des éléments juridiques textuels, jurisprudentiels et doctrinaux permettant de prévenir ou de traiter un problème.

Analyser et synthétiser des éléments juridiques permettant de proposer un éventail possible de solutions.

Faculté d'adaptation et d'anticipation à l'évolution du droit des contrats

#### • **Parcours Personne et famille**

Les diplômés sont capable de :

Analyser la législation, la réglementation, la jurisprudence, la doctrine du Droit privé.

Assurer une assistance juridique, analyser une situation de fait et identifier les points où se situent les difficultés juridiques, analyser les éléments de celles-ci, rechercher la documentation pertinente et tous éléments de solution, proposer une stratégie.

#### • **Parcours Droit du patrimoine approfondi**

Les diplômés sont capable de :

Maîtriser le droit des obligations, spécialement dans ses interactions avec le droit des biens, matières cardinales du droit civil patrimonial.

Maîtriser des matières plus spécialisées comme le droit des sûretés, le droit immobilier, les sociétés civiles, ou les contrats spéciaux essentiels à la gestion d'actifs jusque dans ses aspects contentieux ou fiscaux.

S'orienter sur le marché du droit dans le secteur du patrimoine (rencontres avec les cabinets et les acteurs du secteur)

• **Parcours Propriété industrielle et artistique**

Les diplômés sont capable de :

Maîtriser le droit de la propriété intellectuelle et le droit international de la propriété intellectuelle

Maîtriser le droit des contrats, notamment appliquée aux contrats d'exploitation des droits de propriété intellectuelle

Connaître les acteurs économiques des secteurs relevant de la propriété intellectuelle

Maîtriser les enjeux économiques, sociaux et culturels et la stratégie juridique relevant de l'utilisation des droits de propriété intellectuelle

Maîtriser la construction de stratégie de défense des droits de P. I.

• **Parcours Droit du commerce électronique et de l'économie numérique** (en commun mention Droit des affaires, la mention Droit de l'entreprise et la mention Droit du numérique)

Les diplômés sont capable de :

Connaître le régime de tous les contrats de l'économie numérique : régime juridique des activités et contrats entre professionnels et particuliers (droit civil, droit de la consommation, droit de la concurrence, droit international privé) ; régime juridique des contrats avec les prestataires techniques (droit civil, droit de la consommation, droit de la concurrence, droit international privé) ; régime juridique des contrats entre particuliers (droit civil, droit de la consommation, droit de la concurrence, droit international privé)

Connaître le régime des responsabilités spéciales des différents acteurs

Connaître le régime de protection des données personnelles

Connaître la cybercriminalité

Maîtriser le droit de la propriété intellectuelle appliqué à l'économie numérique

Maîtriser les modes de régulation de l'Internet

Maîtriser le droit de la preuve numérique

Maîtriser le régime du contentieux international de l'économie numérique (loi applicable et juridictions compétentes)

Maîtriser le cadre technique de l'économie numérique et de la sécurité des systèmes

Maîtriser les paiements et instruments financiers numériques

Maîtriser le droit social applicable aux activités numériques ainsi que des évolutions subies, sous la pression du numérique, sur les modes de travail et d'emploi ordinaire

• **Parcours Marché de l'art** (commun à la mention Droit des affaires, Droit de l'entreprise, Histoire de l'art)

Les diplômés sont capable de :

Connaître et d'appliquer les règles relatives à l'ensemble des professions du marché de l'art : statut des opérateurs de vente, statut des experts, règles relatives à l'authentification des œuvres, réglementation de l'exportation des biens culturels, passage en douanes, lutte contre les trafics illicites, restitution des trésors nationaux, etc.

Connaître et d'appliquer les règles du droit des contrats relatives au marché de l'art (nullité de la vente d'œuvre d'art pour erreur ou dol, exécution du contrat de vente)

Connaître et d'appliquer les règles du droit d'auteur relatives au marché de l'art (types d'œuvres protégées, droit moral, droit de reproduction, droit de représentation notamment sous forme de droit d'exposition, droit de suite, contrefaçon et faux).

Connaître et d'appliquer les différentes règles fiscales et financières applicables au marché de l'art ( TVA à l'importation, TVA des ventes aux enchères, TVA pour les ventes amiables des antiquaires, plus-value de cession , régime des donations et des datons, droits de douane).

Connaître et d'appliquer les règles relatives à la responsabilité des professionnels du marché de l'art.

Connaître et d'appliquer les règles en matière d'assurance des œuvres d'art.

Connaissances approfondies en histoire de l'art, particulièrement en ce qui concerne l'art postérieur à la Seconde Guerre Mondiale.

Connaissances approfondies en économie et gestion de l'art.

• **Parcours Droit notarial**

Les diplômés sont capable de :

Maîtriser le fonctionnement d'une étude notariale urbaine ou rurale

Maîtriser les dispositifs de négociation des accords conclus avec l'intervention d'un notaire.

Disposer de connaissances permettant de traiter de problèmes juridiques dans des domaines variés du droit (droit des successions, droit des libéralités, droit des régimes matrimoniaux, droit de l'urbanisme, droit rural, droit de la construction, droit fiscale, droit des sociétés...)

Comprendre et anticiper les désirs de la clientèle en matière de transmission et de gestion patrimoniales

Définir une stratégie juridique sur le plan patrimonial

Maîtriser l'accès aux sources du droit, identifier les autorités, organismes, institutions publiques ou privées compétentes à une échelle nationale ou communautaire ;

Maîtriser les formalités de constitution d'un dossier et de la publication ;

Assurer le suivi des dossiers et le respect des délais et des procédures ;

Agir dans le respect des règles d'éthique et de déontologie de la profession ;

Savoir accueillir et conseiller la clientèle

S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels

## • Parcours Droit des assurances

Les diplômés sont capables de :

Analyser la législation, la réglementation, la jurisprudence, la doctrine de Droit des assurances.

Assurer une veille informative dans le domaine du Droit de l'assurance (évolution de la réglementation et de la jurisprudence nationales, européennes, internationales).

Informar, conseiller sur l'évolution des dispositions en vigueur.

Conseiller dans la gestion des dossiers contentieux importants soulevant des difficultés d'analyse.

Contribuer à l'amélioration ou à l'élaboration de documents contractuels des produits d'assurance.

Intenter un procès ou mener des négociations en vue du règlement amiable des litiges d'assurance.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs, cabinets d'avocats, Compagnies d'assurances, entreprises d'assurances, courtiers et intermédiaires d'assurance, banque et finance.

Collectivités locales, Entreprises publiques,

Autorités administratives indépendantes, Bureaux d'études, Cabinets de consultants.

Barreau, centres de gestion, presse et médias spécialisés.

Cabinets de conseils en propriété industrielle, Services de la concurrence, Magistrature, Services des douanes, Etablissements administratifs, Structures culturelles, Organisations communautaires et internationales, ONG.

Notariat, Gestion du patrimoine, Entreprises, Assurances, Banques, Formation professionnelle, Enseignement, Recherche juridique

Tous les intermédiaires d'assurance, agents, courtiers d'assurance

Entreprises du secteur de l'immobilier (service juridique des entreprises de construction et d'urbanisme ; entreprise de gestion immobilière),

Banques et établissements de crédit spécialisés dans le financement d'opérations immobilières,

Cabinets d'avocats spécialisés dans le domaine immobilier.

Spécialement : secteurs de l'internet, de l'informatique, de l'audiovisuel et des télécommunications ; également grand groupes industriels ou tertiaires ayant une activité en économie numérique

Sociétés de ventes volontaires de meubles

Offices et chambres des commissaires-priseurs

Services culturels des collectivités territoriales, Ministère de la culture ou services culturels des autres ministères, Organismes privés (associations et fondations d'entreprise) intervenant dans le secteur de la culture et du patrimoine, Galeries d'art, Musées, Grandes entreprises privées, Successions et fondations d'artistes.

Avocat spécialisé dans le domaine de l'art, Galeries d'art, gestion de collections d'art publiques ou privées, gestion de patrimoine artistique, mécénat

Grandes entreprises privées

Juriste, en cabinet d'avocat, dans la magistrature, dans des services juridiques d'entreprises, dans des organisations internationales et européennes, au sein de juridictions internationales, Juristes spécialisés en gestion de patrimoine.

Directeur administratif, Chargé de mission, Directeur juridique d'entreprises

Responsable du service juridique, Juriste dans une structure culturelle, Rédacteur juridique

Directeur d'un bureau de style ou d'architecture, Conseiller juridique. Juriste en gestion du patrimoine,

Enseignant-chercheur.

Personnels des sociétés de ventes volontaires et sociétés d'assurances, juriste spécialisé en assurance dans les entreprises d'assurance et les banques

Avocat spécialisé en assurance

Conseiller artistique des banques et finances, Conseiller juridique et fiscal.

Expert artistique et financier dans des Musées nationaux ou privés et des entreprises

Expert dans collectivités territoriales dans le cadre de projets nationaux et européens

Cabinets d'Avocats spécialisés en Droit immobilier

Gestion de patrimoine ou de copropriété

Avocat en nouvelles technologies, juriste des autorités administratives de contrôle du secteur (CNIL, DGCCRF, etc.).

Juriste d'associations professionnelles ou consoméristes

Entrepreneur - créateur de start-up

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**K1901** : Aide et médiation judiciaire

**K1902** : Collaboration juridique

**K1903** : Défense et conseil juridique

**C1504** : Transaction immobilière

**C1103** : Courtage en assurances

### Réglementation d'activités :

Pour l'exercice de la profession d'avocat : nécessité d'obtenir le CAPA

Pour l'exercice de la profession de notaire : nécessité d'obtenir le Diplôme Supérieur de Notariat

L'activité de juriste spécialisé en assurance est soumise à l'application des articles L300-1 et s. et L511-1 et s. du Code des assurances.

Pour l'exercice de la profession de commissaire-priseur : nécessité d'obtenir l'examen d'accès au stage et l'examen de certificat de bon accomplissement de stage.

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

La mention **Droit privé** est déclinée **11 parcours** :

#### **Droit privé général**

**Droit immobilier** (en commun avec la mention Droit public)

#### **Contrat et responsabilité**

#### **Personne et famille**

#### **Droit du patrimoine approfondi**

#### **Propriété industrielle et artistique**

**Droit du commerce électronique et de l'économie numérique** (en commun avec la mention Droit des affaires, avec la mention Droit de l'entreprise et avec la mention Droit du numérique)

**Marché de l'art** (commun avec la mention Droit des affaires, avec la mention Droit de l'entreprise, avec la mention Histoire de l'art)

#### **Droit notarial**

#### **Droit des assurances**

#### **Droit privé approfondi (CAVEJ)**

- **Parcours Droit privé général**

M1 de Droit ou diplôme équivalent.

Descriptif des composantes de la certification :

#### **Semestre 3**

UE 1 / 12 ECTS, 3 cours à choisir : Droit du contrat et régime de l'obligation (4 ECTS), Droit de la responsabilité (4 ECTS), Droit des personnes (4 ECTS), Droit de la famille (4 ECTS), Droit des biens et du patrimoine (4 ECTS), Droit pénal et procédure pénale (4 ECTS), Droit social (4 ECTS), Droit des groupements (4 ECTS), Droit du marché (4 ECTS)

UE 2 / 18 ECTS: séminaire obligatoire : sources du droit (6 ECTS)

3 séminaires à choisir : droit du contrat (4 ECTS), Droit de la responsabilité (4 ECTS), Droit de la famille (4 ECTS), Droit des contrats spéciaux 1 (4 ECTS), Droit des biens 1 (4 ECTS), Droit des régimes matrimoniaux (4 ECTS), Droit des incapacités (4 ECTS), Droit judiciaire privé (4 ECTS), Droit pénal général (4 ECTS)

#### **Semestre 4**

UE 1 / 12 ECTS, 3 cours à choisir : Droit du contrat et régime de l'obligation (4 ECTS), Droit de la responsabilité (4 ECTS), Droit des personnes (4 ECTS), Droit de la famille (4 ECTS), Droit des biens et du patrimoine (4 ECTS), Droit pénal et procédure pénale (4 ECTS), Droit social (4 ECTS), Droit des groupements (4 ECTS), Droit du marché (4 ECTS)

UE 2 / 18 ECTS, 4 séminaires à choisir : Droit de la responsabilité 2 (4 ECTS), Droit du contrat 2 (4 ECTS), droit des sûretés et du crédit (4 ECTS), Droit de la famille (4 ECTS), Régime de l'obligation (4 ECTS), Droit des personnes (4 ECTS), Droit des biens 2 (4 ECTS), Droit des successions et des libéralités (4 ECTS), Droit anglais (2 ECTS), Procédure pénale (4 ECTS), Droit judiciaire privé 2 (4 ECTS), Mémoire (2 ECTS)

- **Parcours Droit immobilier** (en commun avec la mention Droit public)

Le Master 2 Droit de l'Immobilier transcende le clivage droit privé/ droit public, aussi exige-t-il de solides bases dans les enseignements fondamentaux reçus au cours des années de licence (droit administratif, droit des obligations, droit des biens, etc.) ainsi qu'une aptitude à penser hors du cadre de sa spécialisation, privatiste ou publiciste. La cohérence du parcours ainsi que les expériences acquises grâce à des stages sont prises en compte.

Descriptif des composantes de la certification :

#### **Semestre 3**

UE 1 / 15 ECTS : Droit privé des biens (5 ECTS), Droit public des biens (5 ECTS), Droit privé de la construction (5 ECTS)

UE 2 / 11 ECTS : Droit des contrats immobiliers 1 (2,5 ECTS), Droit de l'environnement (2,5 ECTS), Pratique du contentieux de l'urbanisme (2 ECTS), Droit des sociétés de construction et droit des baux 1 (2 ECTS), Droit de la copropriété 1 (2 ECTS), Anglais\* (0 ECTS)

UE 3 / 4 ECTS : 2 Séminaires aux choix : Assurances (2 ECTS), Droit des contrats publics de l'immobilier (2 ECTS), Droit de l'habitat 1 (2 ECTS), Responsabilité des constructeurs (2 ECTS)

#### **Semestre 4**

UE 1 / 15 ECTS : Droit de l'urbanisme (5 ECTS), Fiscalité immobilière (5 ECTS), Economie de l'immobilier (5 ECTS)

UE 2 / 9 ECTS : Droit des contrats immobiliers 2 (2,5 ECTS), Financement des opérations d'aménagement et de construction (2,5 ECTS), Opérations d'aménagement et d'urbanisme (2,5 ECTS), Droit de la copropriété 2 (1,5 ECTS), Conférence obligatoires (0 ECTS), Anglais\* (0 ECTS)

UE 3 / 3 ECTS : Marchés publics (1,5 ECTS), Droit des sociétés de construction et droit des baux 2 (1,5 ECTS), Droit de l'habitat 2 (1,5 ECTS)

UE 4 / 3 ECTS : Stage

- **Parcours Contrat et responsabilité**

Descriptif des composantes de la certification :

### **Semestre 3**

UE 1 / 12 ECTS : droit du contrat et régime de l'obligation (4 ECTS), droit de la responsabilité (4 ECTS) Cours optionnels : droit des biens et du patrimoine (4 ECTS), théorie générale du droit privé (4 ECTS)

UE 2 / 18 ECTS : sources du droit (6 ECTS),

Cours optionnels : droit du contrat 1 (4 ECTS), droit de la responsabilité 1 (4 ECTS), droit des contrats spéciaux 1 (4 ECTS), droit judiciaire privé 1 (4 ECTS)

### **Semestre 4**

UE 1 / 12 ECTS : droit du contrat et régime de l'obligation (4 ECTS), droit de la responsabilité (4 ECTS)

Cours optionnels : droit des biens et du patrimoine (4 ECTS), théorie générale du droit privé (4 ECTS)

UE 2 / 18 ECTS : Cours optionnels: droit du contrat 2 \* (4 ECTS), droit de la responsabilité 2 \* (4 ECTS), droit des contrats spéciaux 2 \* (4 ECTS), droit judiciaire privé 2 \* (4 ECTS), régime de l'obligation (4 ECTS), Mémoire 2 ECTS

#### • **Parcours Personne et famille**

M1 en droit privé, en droit des affaires en justice et procès ou tout autre diplôme jugé équivalent par la commission de recrutement du master. Admission sur dossier.

Descriptif des composantes de la certification :

### **Semestre 3**

UE 1 / 14 ECTS : Droit des personnes (5 ECTS), Droit de la famille (5 ECTS), Théorie générale du droit privé (4 ECTS)

UE 2 / 16 ECTS, 4 Séminaires à choisir parmi : droit de la famille (4 ECTS), Droit des incapacités (4 ECTS), Contentieux familial (4 ECTS), Droit des régimes matrimoniaux (4 ECTS), Droit international privé des personnes et de la famille (4 ECTS), Droit de la responsabilité 1 (4 ECTS)

### **Semestre 4**

UE 1 / 15 ECTS : Droit des personnes (5 ECTS), Droit de la famille (5 ECTS), Théorie générale du droit privé (5 ECTS)

UE 2 / 15 ECTS, 4 Séminaires à choisir parmi : Droit des personnes (4 ECTS), Droit de la famille (4 ECTS), Droit des successions et des libéralités (4 ECTS), Droit de la responsabilité 2 (4 ECTS), Droit pénal des personnes (4 ECTS), Approche interdisciplinaire et comparative (4 ECTS)

#### • **Parcours Droit du patrimoine approfondi**

M1 en droit privé avec niveau mention AB ou plus dans les matières du droit civil. Sélection sur dossier avec CV faisant notamment apparaître les qualités personnelles telles que le sens de l'initiative, la curiosité intellectuelle et le niveau de culture générale.

Descriptif des composantes de la certification :

### **Semestre 3**

UE 1 / 8 ou 12 ECTS, 2 ou 3 cours à choisir \* : Droit des biens et du patrimoine (4 ECTS), Droit du contrat et régime de l'obligation (4 ECTS), Droit de la responsabilité (4 ECTS)

UE 2 / 22 ou 18 ECTS : sociétés civiles (6 ECTS)

3 ou 4 séminaires à choisir \* : Droit des biens 1 (4 ECTS), Droit du contrat 1 (4 ECTS), Droit de la responsabilité 1 (4 ECTS), Droit des régimes matrimoniaux (4 ECTS), Droit des contrats spéciaux 1 (4 ECTS), Voies d'exécution (4 ECTS)

### **Semestre 4**

UE 1 / 8 ou 12 ECTS, 2 ou 3 cours obligatoires \* : Droit des biens et du patrimoine (4 ECTS), Droit du contrat et régime de l'obligation (4 ECTS), Droit de la responsabilité (4 ECTS)

UE 2 / 12 ou 16 ECTS, 3 ou 4 séminaires à choisir parmi\* : Droit des biens 2 (4 ECTS), Droit des sûretés et du crédit (4 ECTS), Droit du contrat 2 (4 ECTS), Droit des contrats spéciaux 2 (4 ECTS), Droit de la responsabilité 2 (4 ECTS), Droit des successions et des libéralités (4 ECTS), Droit judiciaire privé 2 (4 ECTS), Droit anglais (4 ECTS), Fiscalité du patrimoine (2 ECTS), Propriétés incorporelles (4 ECTS), Mémoire (6 ECTS)

#### • **Parcours Propriété industrielle et artistique**

Le M2 bénéficie, à compter de 2017, de l'Accord "Paneuropean Seal" de formation post-universitaire à l'Office européen des brevets et l'EUIPO (convention entre Paris 1 et ces organismes), offrant des stages dans ces deux offices de propriété industrielle européen.

Descriptif des composantes de la certification :

### **Semestre 3**

UE 1 / 15 ECTS : Propriété intellectuelle 1 (6 ECTS), Propriété intellectuelle 2 (6 ECTS), Droit du contrat (3 ECTS), Droit des biens (3 ECTS), Droit judiciaire privé (3 ECTS)

UE 2 / 15 ECTS : Propriété industrielle (3 ECTS), Droit d'auteur et droits voisins (3 ECTS), Droit des médias (3 ECTS), Droit judiciaire privé (3 ECTS), Droit du contrat (3 ECTS), Droit des contrats spéciaux (3 ECTS), Droit des biens (3 ECTS), Anglais juridique appliqué à la propriété intellectuelle (3 ECTS)

#### **Semestre 4**

UE 1 / 12 ECTS : Propriété intellectuelle 1 (6 ECTS), Propriété intellectuelle 2 (6 ECTS)

UE 2 / 18 ECTS : Propriété industrielle (3 ECTS), Droit d'auteur et droits voisins (3 ECTS), Droit du marché de l'art (3 ECTS), Droit de la concurrence appliqué à la propriété intellectuelle (3 ECTS), Mémoire de recherche (9 ECTS)

• **Parcours Droit du commerce électronique et de l'économie numérique** (en commun avec la mention Droit des affaires, avec la mention Droit de l'entreprise et avec la mention Droit du numérique)

L'accès à la 2e année du master professionnel est subordonné à l'obtention du diplôme de maîtrise délivré en 1E année de master (mention « Droit des affaires », « Droit privé » ou équivalent) ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent ou au bénéfice de la validation d'acquis liés à l'expérience professionnelle ou aux travaux personnels du candidat. L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation (cf. article 11 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master).

Descriptif des composantes de la certification :

#### **Semestre 3**

UE 1 / 11 ECTS : Nouvelles techniques et droit des contrats 1 : régime juridique des contrats électroniques entre professionnels et particuliers, régime de protection du consommateur (5 ECTS), Nouvelles techniques et droit des contrats 2 : régime juridique des contrats entre prestataire de l'internet (3 ECTS), Nouvelles techniques et droit des contrats 3 : régime juridique des contrats électroniques entre particuliers (3 ECTS)

UE 2 / 11 ECTS : Nouvelles techniques et droit de la responsabilité des différents acteurs de l'internet (5 ECTS), Nouvelles techniques et droit de la preuve (3 ECTS), Nouvelles techniques et contentieux (droit interne et droit international privé) (3 ECTS)

UE 3 / 8 ECTS : Nouvelles techniques et régulation professionnelle de l'internet (autorégulation, co-régulation) (3 ECTS), nouvelles techniques et sécurité technique de l'internet (2 ECTS), Nouvelles techniques et droit pénal (cybercriminalité) (3 ECTS)

#### **Semestre 4**

UE 1 / 16 ECTS : Nouvelles techniques et droit des affaires (paiement en ligne) (5 ECTS), Nouvelles techniques et droit fiscal (3 ECTS), Nouvelles techniques et droit des propriétés intellectuelles (5 ECTS), Nouvelles techniques et droit de la concurrence (3 ECTS)

UE 2 / 3 ECTS : Nouvelles techniques et droit des personnes : droit des données personnelles (3 ECTS)

UE 3 / 3 ECTS : Nouvelles techniques et droit du travail (3 ECTS)

UE 4 / 8 ECTS : Stage et soutenance de mémoire de stage ou soutenance de mémoire (5 ECTS), Anglais (3 ECTS)

• **Parcours Marché de l'art** (commun avec la mention Droit des affaires, avec la mention Droit de l'entreprise et avec la mention Histoire de l'art)

L'admission se fait sur dossier et, éventuellement, sur entretien. Le jury d'admission porte une attention particulière aux résultats obtenus par le candidat durant sa formation antérieure ainsi qu'aux stages que ce dernier a pu effectuer.

Les étudiants doivent en principe avoir suivi au préalable une double formation en droit et en histoire de l'art. Ils doivent au minimum être diplômés soit d'un Master 1 Droit parcours Histoire de l'art, soit d'un Master 1 Droit et d'une Licence 3 Histoire de l'art, soit d'un Master 1 Droit accompagné d'un diplôme de l'Ecole du Louvre ou d'un diplôme équivalent (étranger notamment).

Le jury d'admission est cependant susceptible d'admettre des étudiants n'ayant pas ces prérequis si leur dossier traduit un réel intérêt pour le marché de l'art. Les stages et/ou l'expérience professionnelle sont alors décisifs.

Les étudiants peuvent s'inscrire dans l'une des trois mentions de master de l'EDS auxquelles est rattaché le parcours Marché de l'art : Droit des affaires, Droit de l'entreprise, Droit privé.

Les étudiants titulaires d'un Master 1 Histoire de l'art parcours Droit ou d'un Master 1 Histoire de l'art et d'une Licence 3 Droit ne doivent pas s'inscrire à l'EDS mais à l'UFR 03, dans le Master 2 Histoire de l'art parcours Marché de l'art. Il s'agit de la même formation.

Descriptif des composantes de la certification :

#### **Semestre 3**

UE 1 « Droit » / 12 ECTS : Droit d'auteur appliqué au marché de l'art (1.5 ECTS), Droit des contrats appliqué au marché de l'art (1.5 ECTS), Droit de la responsabilité appliqué au marché de l'art (1.5 ECTS),

Droit des assurances appliqué au marché de l'art (1.5 ECTS), Fiscalité du marché de l'art (3 ECTS)

Statut des professions (accueil professionnels) (3 ECTS)

UE 2 « Economie » / 4 ECTS : Approche économique des arts et de la culture (2 ECTS), Economie et gestion des œuvres d'art (2 ECTS)

UE 3 « Histoire de l'art » / 12 ECTS :

Cours obligatoire : Approches pratiques et théoriques de l'Art et du Marché (XIXe-XXIe siècles) (UFR 03) (3 ECTS), L'art des années 60 à nos jours (UFR 03) (3 ECTS), Savoirs et pratiques professionnels (Christie's Paris) (3 ECTS)

Cours optionnel (3 ECTS) : Archéologie de la cité grecque, Céramique et architecture grecques, Orient hellénistique et romain I : Egypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre, Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines, Les arts monumentaux à l'époque médiévale : formes, matières, fonctions, Questions d'histoire de l'art médiéval 1, Archéologie et Histoire de l'art byzantin, Art et Archéologie islamiques, Archéologie et arts précolombiens, Mythologie et allégorie dans la peinture du Nord, XVIe-XVIIe siècle,

Patrimoine et histoire de l'art 2, Renaissance italienne, Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne XVIIe - XVIIIe siècles, Histoire et esthétique de la photographie, Problèmes d'interprétation en histoire de l'art de la période contemporaine, Questions de peinture, 19e-20e siècle, Etre artiste au 20ème siècle, Cosa Mentale. Avant-gardes et cultures psychiques (1880-2010), Méthodes de recherches

technologiques, Objet, Art, Territoires, Arts de l'Afrique subsaharienne

UE 4 « Langue » / 2 ECTS : Anglais (TD spécifique)

#### Semestre 4

UE 1 / 30 ECTS : Stage de 3 mois minimum

##### • Parcours Droit notarial

Descriptif des composantes de la certification :

#### Semestre 3

UE 1 / 12 ECTS : Droit du patrimoine familial 1 (4 ECTS), Droit des contrats (4 ECTS), Droit commerce notarial (4 ECTS)

UE 2 / ECTS : Droit fiscal 1 (3 ECTS), Droit international privé 1 (3 ECTS), Droit immobilier 1 (3 ECTS), Droit des sûretés (hypothèque) (3 ECTS), Droit des biens (3 ECTS), Anglais (3 ECTS)

#### Semestre 4

UE 1 / 12 ECTS : Droit du patrimoine familial 2 (4 ECTS), Pratique du droit des contrats (4 ECTS), Droit commercial notarial 2 (4 ECTS)

UE 2 / 18 ECTS : Droit fiscal 2 (3 ECTS), Droit international privé 2 (3 ECTS), Droit immobilier 2 (3 ECTS), Droit des sûretés (publicité foncière) (3 ECTS), Droit rural (3 ECTS), Anglais 2 (3 ECTS)

##### • Parcours Droit des assurances

Titulaires de M1 en droit privé avec niveau mention AB. Examen du dossier par une commission

Descriptif des composantes de la certification :

#### Semestre 3

UE 1 / 16 ECTS « Enseignements théoriques » : Contrat d'assurance (4 ECTS), Droit des obligations (4 ECTS), Entreprise d'assurance (4 ECTS), Assurance dommage (4 ECTS)

UE 2 / ECTS « Enseignements pratiques » : Assurance et dommage corporel (3 ECTS), Les intermédiaires d'assurance (3 ECTS), Assurance maritime (3 ECTS), Contentieux et règlement amiable des litiges (3 ECTS), Conférences (2 ECTS)

#### Semestre 4

UE 1 / 16 ECTS « Enseignements théoriques » : Assurance de responsabilité (4 ECTS), Assurance construction (4 ECTS), Assurance vie (4 ECTS), Assurance automobile (4 ECTS)

UE 2 / 14 ECTS « Enseignements pratiques » : Assurance santé (2 ECTS), Environnement, développement durable et assurance (2 ECTS), Fiscalité de l'assurance (3 ECTS), Anglais (2 ECTS), Stage (2 ECTS), Mémoire (3 ECTS)

##### • Parcours Droit privé approfondi (CAVEJ - création ouverture pour rentrée 2017)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par candidature individuelle	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Jury de VAE formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté d'accréditation 22 mars 2016

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002, jo du 27 avril 2002 (Réforme LMD création des masters)

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R. 613-33 à 613-37

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Au 1er décembre 2014 pour promotion de 2012 :

Taux d'insertion 88% (58% en emploi, 8% en recherche d'emploi, 18% en poursuite d'études, 6% en inactivité)

<http://orive.univ-paris1.fr>

**Autres sources d'information :**

[Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne](#)

**Lieu(x) de certification :**

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris ( 75) [12, place du Panthéon 75005 PARIS]

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

Création du diplôme le 29 juin 1973, DESS Droit des assurances

2005-2006 Changement d'intitulé Master 2 professionnel droit mention droit privé spécialité droit des assurances

Création en 1975 du DESS immobilier qui devient en 1980 DESS Urbanisme, construction et aménagement (droit immobilier)

Création en 1974 du DESS Droit notarial

Création en 1974 du DEA droit civil approfondi qui devient en 1980 DEA droit privé

**Certification précédente :** Mention Droit privé Spécialité Droit des assurances